



Procès-verbal de séance du Conseil  
Municipal

**SEANCE DU 20 MARS 2026**

<b>Nombre de membres du Conseil Municipal</b>		L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian DERACHINOIS, Maire.  <u>Date de convocation</u> : 16 mars 2026  <u>Présents</u> : Christian DERACHINOIS, Julie BERNICAL, Alain PARIS, Séverine VIGIER, Sébastien CHABENAT, Laure-Hélène MASSON, Jérôme TADEUSZAK, Nima LAFAURIE, Jean-François VERLHAC, Albert LAURENT, Justine LAMARQUE, Gaëtan COSTE, Monique MONNIER et Jean-Jacques VAILLANT.  Était excusée : Estelle BELFOND.  <u>Secrétaire de séance</u> : Sébastien CHABENAT
En exercice	15	
Présents	14	

Appel des élus et vérification du quorum : 14 élus effectivement présents.

**Séance d'installation du conseil municipal avec élection du Maire et des adjoints**

Le Conseil Municipal nomme un secrétaire de séance qui sera chargé de consigner dans un registre les décisions prises par le Conseil Municipal.

**Ordre du jour :**

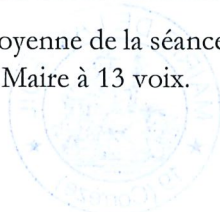
- Installation du conseil municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints au Maire
- Election des adjoints au Maire
- Lecture de la Charte de l'élu
- Détermination du montant des indemnités du Maire et des adjoints
- Questions diverses :
  - o Informations relatives aux délégués à désigner

**Déroulé de la séance :**

Il est procédé à l'appel de l'ensemble des conseillers municipaux élus lors de l'élection du 15 mars 2026. Ils sont officiellement installés dans leurs fonctions.

**Election : Election du Maire – 13 voix exprimés – 1 vote blanc**

Sous la présidence de Mme MONNIER Monique, doyenne de la séance, il est procédé à l'élection du Maire à bulletin secret. Monsieur Christian DERACHINOIS est élu Maire à 13 voix.



**Délibération : Détermination du nombre d'adjoints – Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal fixe à l'unanimité le nombre d'adjoints à 4.

**Election : Election des adjoints – 14 voix exprimés**

Sous la présidence de M. DERACHINOIS Christian, Maire, il est procédé à l'élection des adjoints par liste à bulletin secret. Une liste se propose composée d'Alain PARIS (1), Julie BERNICAL (2), Sébastien CHABENAT (3), Séverine VIGIER (4). La liste est élue à 14 voix.

Immédiatement après l'élection du Maire et des adjoints, Monsieur le Maire procède à la lecture de la charte de l'élu local.

**Délibération : Détermination des indemnités du Maire et des adjoints – Adopté à l'unanimité des membres 14 voix**

Le conseil municipal valide à l'unanimité la détermination des indemnités du Maire et des adjoints en pourcentage de l'indice brut 1027 tel qu'indiqué :

- Maire : 30.23%
- 1er adjoint : 10.7%
- 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> adjoint : 8.03%.

**Point : Questions diverses**

Le conseil municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Lors du prochain conseil municipal, plusieurs délégués devront être désignés :
  - o Deux délégués titulaires et deux délégués suppléants à la Fédération d'électrification de la Corrèze
  - o Un délégué titulaire et un délégué suppléant au syndicat mixte ouvert Corrèze Centre de supervision (vidéosurveillance)
  - o Un délégué titulaire et un délégué suppléant au syndicat mixte Bellovic
  - o Un délégué titulaire et un délégué suppléant SIRTOM
  - o Un correspondant défense
  - o Un référent déontologue des élus
- La directrice d'école sollicite une aide pour le financement du cycle piscine pour l'année scolaire 2025/2026
- Le prochain conseil municipal se tiendra le lundi 20 avril 2026.

**Fin de séance :**

La séance est levée à 19h30.

Le Maire,  
Christian DERACHINOIS

Secrétaire de séance  
Sébastien CHABENAT

